



Compte-rendu du 07/01/2011 de la 5^è réunion du réseau des Centres d'Action Médicosociale Précoce (CAMSP)

La cinquième réunion du réseau des CAMSP et du Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes a eu lieu le vendredi 07/01/2011 au CRA.

Etaient présents :

Mlle Rochet, psychologue du CAMSP de Nantua

Dr Bouchut, pédiatre du CAMSP de Décines

Mr Renner, directeur du CAMSP de Décines

Dr Graviil, pédopsychiatre du CAMSP de Fontaines/Saône

Dr Lernout, pédiatre du CAMSP de Fontaines/Saône

Mme Lacostaz, directrice du CAMSP de Fontaines/ Saône

Dr Porot, médecin ORL phoniatre du CAMSP des déficients auditifs de Villeurbanne.

Mme Chauvy, psychologue du CAMSP des déficients auditifs de Villeurbanne

Mme Sarkissian, psychologue CAMSP de Brignais

Mme Gharbi, psychologue CAMSP Lyon 05, ADAPEI 69

Mme Barnoud, directrice CAMSP Lyon 05, ADAPEI 69

Dr Vergnes-Rovel, pédiatre CAMSP Lyon 05 et Lyon 07(troubles relationnels précoces)

Dr Lehingue, pédiatre CAMSP Tournon

Dr Poulat, neuropédiatre CAMSP Villefranche

Mme Foray, directrice CAMSP Villefranche

Mme Nelly Labruyère, psychologue, neuropsychologue au CAMSP de Bourg, de Villefranche et dans l'équipe relais du CEDA.

Le Docteur S. Sonié, Coordinatrice du CRA a animé cette réunion avec le Dr S.Marignier, neuropédiatre au CRA, Martinez, Educateur spécialisé, CRA.

Nous avons fait partager aux équipes les expériences d'évaluation partagée entre CAMSP et le Centre d'Evaluation et de Diagnostic de l'Autisme(CEDA).

Une équipe relais a été récemment créée pour ce travail de lien avec les équipes de suivi, afin d'aider à la réalisation de bilans in situ et d'apporter des compléments de formation sur les outils diagnostics. Cette équipe s'articule autour du Dr Sonié, de Nelly Labruyère, neuropsychologue et de Laurence Ancona, orthophoniste.

Ainsi, un bilan partagé a été réalisée pour un enfant du CAMSP de Villefranche et pour un enfant du CAMSP déficients auditifs. Une évaluation devrait être faite au CAMSP de Décines.

Ces interventions ont permis de nous questionner sur différents points :

- nécessité de dissocier l'évaluation, le diagnostic et le rendu du bilan
- lieu de rendu du bilan aux parents : annonce conjointe par l'équipe du CAMSP et du CEDA à l'extérieur de la structure ?
- faut-il parler du degré de sévérité de l'autisme ?
- quand demander une évaluation ? souvent, elle est demandée lorsque la question de l'orientation se pose
- après l'annonce, le diagnostic doit être repris par l'équipe avec la famille
- est-il utile de demander une évaluation si l'enfant a un âge développemental inférieur à 12 mois ? en effet, les outils d'évaluation standardisée de l'autisme ne sont alors pas utilisables.
- Comment le bilan va-t-il modifier la prise en charge ?
- Difficultés de poser un diagnostic différentiel avec une co-dépression mère enfant chez le petit nourrisson.

Ensuite, des cas cliniques nous ont été présentés par les équipes.

Il semble difficile pour certaines équipes de réaliser des évaluations chiffrées, étalonnées, standardisées et de formaliser un compte-rendu.

La plupart des équipes rencontrent les familles au moins une fois par an pour faire la synthèse des suivis réalisés en cours d'année, certaines leur remettent un document écrit.

La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 22 avril au CRA à 9h30**, nous proposons aux équipes de CAMSP d'amener des situations concrètes permettant d'aborder la question du diagnostic, de l'évaluation et de l'articulation des soins.

Nous proposons de contacter les membres des autres CAMSP de Rhône-Alpes pour leur proposer de participer au réseau.

Stéphanie Marignier

Centre de Ressources Autisme